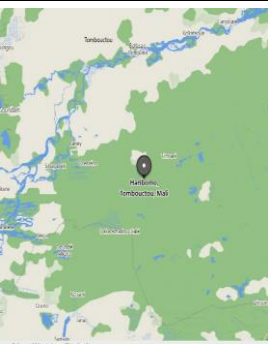


## Rapport

### Evaluation Rapide de Protection des Personnes déplacées internes de Haribomo dans le Cercle de Gourma Rharous

 <p><b>Latitude :</b> N1635''1672392 <b>Longitude :</b> 03'602928 <b>Altitude :</b>242,5</p>	<b>Dernière mise à jour</b>	Le 24/01/2022
	<b>Dates de l'ERP</b>	17 au 24/01/2022
	<b>Localités affectées</b>	<p><b>Site de départ :</b> Commune de Hamzakoma (cercle de Gourma Rharous)</p> <p><b>Site d'accueil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Commune Haribomo:</b> Tin Alada (village de Kel Dourgou); Telamse (village de Kel Dourgou); Chabraye (village de Kel Dourgou); Banihary (Kel hansatafane); Bangou (village de Kel Dourgou)</li> </ul>
	<b>Déclencheur de l'ERP</b>	<p>Le 10 janvier 2022, l'ONG CRS avait procédé à une mise à jour d'un mouvement de population dans la Commune de Haribomo. Cette information a été confirmée par les leaders communautaires, la Mairie de la Commune, le Service local du Développement social du Cercle de Gourma_Rharous. A noter que selon ces sources, les PDI vivent dans des conditions très précaires.</p> <p>En rappel le 29 octobre 2021, le RRM USAID/CRS a eu l'alerte à travers les autorités administratives du cercle de Gourma_Rharous (no257/PC GRHS du 25/10/202. Préfet GRHS A GRT) de l'arrivée de plusieurs ménages déplacés dans la commune de Haribomo, Cercle de Gourma_Rharous, Région de Tombouctou en provenance de la commune voisine de Hamzakoma dans le même cercle.</p> <p>Ce mouvement de population serait consécutif à des affrontements armés dans la période du 16 au 17 octobre 2021. Ainsi la violence de ces frappes aurait poussé les populations résidentes des zones de Tin Assakok, Bambou et Inabelbel de la commune rurale de Hamzakoma vers la commune voisine de Haribomo notamment sur les sites de Tissiknene (village de Kel Bourem), Tagangoute (village de Kel Bourem); Tin Alada (village de Kel Dourgou); Telamse (village de Kel Dourgou); Chabraye (village de Kel Dourgou); Banihary (Kel hansatafane); Bangou (village de Kel Dourgou). Ces ménages seraient arrivés en vagues à la date du 23 au 24 octobre 2021. Ces PDI sont majoritairement Tamasheq noirs et blancs, et sonrhaï.</p>
	<b>Population déplacées</b>	La population touchée par ce déplacement dans les villages de Tin Alada (village de Kel Dourgou) ; Tilemsi (village de Kel Dourgou) ; Chabraye (village de Kel Dourgou) ; Banihary(Kel hansatafane) ; Bangou ( village de Kel Dourgou) dans la commune de Haribomo est estimée selon les données collectées par l'acteur RRM

		Catholic Relief Service (CRS) lors de l'évaluation Multisectorielle à 456 Ménages, soit 2675 personnes dont 1427 hommes tous agriculteurs et éleveurs et 1248 femmes, avec un ensemble de représentation ethnique Sonrhaï, Tamasheq noir et blanc. L'équipe HI a pu identifier 308 enfants dont 158 garçons et 150 filles . Aucun enfant non accompagnés ou séparés n'a été signalés sur l'ensemble des sites visités .				
	<b>Méthodologie</b>	La méthodologie, a consisté à faire des Assemblées générales sur les sites, des Observations et des Focus groups, au total, vingt-trois dont : (5) focus groups Hommes de 15 à 19 ans, (6) focus groups homme 20 à 40 ans, (10) focus groups femmes de 20 à 40 ans ; 2 focus groups femmes de 40ans et plus et 5 Informateurs clés dont 4 hommes et 1 femmes. Plus l'Identification de deux (2) relais communautaires.				
	<b>Résumé des problèmes de protection rapportés</b>	<b>Présence des groupes armés dans les alentours de la localité entravant la liberté de circulation.</b>	<b>Détresses Psychologiques liées à la peur et au Sentiment d'insécurité</b>	<b>Déscolarisation des enfants</b>	<b>10 Personnes en Situation de vulnérabilité et handicap</b>	<b>Des enfants en situation de vulnérabilité et handicap et de maladie</b>
	<b>Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection</b>	<p><b>Présentation du contexte général de l'alerte qui a déclenchée l'ERP :</b></p> <p>La dégradation de la situation sécuritaire dans le cercle de Gourma Rharous est caractérisée par des assassinats, enlèvements de personnes et vols de bétails menés par des groupes armés non étatiques (GANE) dans la bande du Gourma. Ces groupes s'opposent à des groupes d'autodéfense mis en place par une partie de population de la zone ainsi qu'aux FAMA et Forces internationales engagés dans la zone. En effet, ce récent mouvement de population est consécutif aux événements du 17 et 19 octobre 2021 causés par les frappes aériennes (opérations militaires) de la force Barkhane et des FAMA dans la zone.</p> <p><b>Présentation/description des sites de l'ERP :</b></p> <p>Cette évaluation a été menée sur les sites de : Tin Alada ; Tilemsi; Chabraye; Banihary; Bangou se situent dans la commune de Haribomo dans le cercle de Gourma Rharous. Le déplacement s'est fait soit par pinasse, soit par charrette et même quelquefois à pied et aurait duré de 2 à 3 jours de voyage. Les populations affectées par ce déplacement selon nos interlocuteurs et confirmé par l'acteur CRS avec lequel la mission a été menée conjointement, sont au nombre de 456 ménages constitués d'environ 2675 personnes (1427 hommes, 1248 femmes). Les déplacés sont composés essentiellement des Songhaï, Tamasheq noir et blancs. Dans les sites d'accueil, ils vivent dans des conditions très précaires sous des tentes, des cases et d'autres sont chez des familles d'accueil.</p> <p>Certains sites visités n'ont pas assez de ressources pour accueillir autant de déplacés, car l'accès à l'eau potable est difficile y compris pour les populations hôtes. La présence de population déplacée risque donc</p>				

d'exacerber la vulnérabilité des communautés hôtes en raison de l'insuffisance des ressources existantes. Au cours des entretiens, il a été signalé que certaines personnes déplacées vivent dans des conditions qui les exposent aux intempéries climatiques ainsi qu'à des risques de protection dont le travail d'enfant, des violences basées sur le genre affectant principalement les femmes et les filles en raison mais de manière non exhaustive, de la distance pour avoir de l'eau pour la boisson ou le bois de chauffe qui se trouvent loin des sites d'accueil. Au regard des perspectives temporaires comme les travaux champêtres liés à ce mouvement de population, en raison de la situation d'insécurité persistante dans les villages d'accueil il est fort probable que le déplacement de ces populations pourrait se prolonger dans le temps. Aucune assistance tant des acteurs humanitaires que des autorités n'a été apportée depuis leur arrivée le 29 octobre 2021. Cependant les communautés hôtes ont développés avec les déplacés des stratégies d'entraide communautaire avec le partage des repas journaliers.

#### **Actions menées aux cours de l'ERP**

- Des cas de protection ayant besoin d'une assistance d'urgence en santé ont été identifiés et documentés par l'équipe d'urgence d'Humanité Inclusion puis référés au centre de santé avec le paiement des frais de la prise en charge et certains référés à IMC ;
- Organisation des activités de PSP pour 445 personnes dont 179 hommes et 266 femmes
- Référencement et prise en charge des frais de consultations et ordonnances de 5 personnes 3 hommes et 2 femmes.

#### **Résumé des résultats principaux de l'ERP et des recommandations principales**

- Une assistance alimentaire aux PDI des différents sites des déplacés ainsi que les familles d'accueil ;
- Aménagement des points d'eaux pour les déplacés en point d'eau (Puits à grand diamètre, borne fontaine ou château) ;
- L'aménagement d'un espace récréatif pour les enfants pour un appui psychosocial et l'épanouissement de la petite enfance ;
- Création des centres SSAP (stratégie de scolarisation accélérée passerelle) pour la scolarisation des enfants déscolarisés ;
- L'établissement des documents administratifs (carte d'identité, acte de naissance) pour ceux qui n'en ont pas ;
- L'octroi d'un fond de déroulement aux femmes déplacées (seules et cheffes de ménages), pour la

		<p>mise en œuvre des activités génératrices de revenus ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistances en NFI pour les PDIs ;</li> <li>- Une prise en charge sanitaire des déplacés et hôtes des différents sites,</li> <li>- Construction des latrines dans les sites pour assurer la sécurité des jeunes femmes et filles.</li> <li>- Doter les femmes en âge de procréation en kit dignité</li> </ul>				
	Niveau de l'alerte	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Rapport Evaluation Rapide de Protection des Pdis de Haribomo dans la commune de Haribomo

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale	4	<p>Suite aux entretiens avec les PDIS à travers les focus groups, les différentes observations, les informateurs clés, la situation sécuritaire est instable et varie sur une échelle entre quatre et cinq.</p> <p>La présence des groupes armés non étatiques est signalée dans certaines de ses localités Par ailleurs, il s'est avéré lors de nos échanges avec les groupements de femmes et les hommes, que les mouvements des communautés sont très limités par peur et méfiance de ceux-ci.</p> <p>La majeure partie des PDIs sont des femmes cheffes de ménages qui sont obligées de faire les travaux journaliers au niveau des périmètres agricoles pour subvenir à leur besoin quotidien.</p> <p>Les PDIs sont dans l'incapacité de se rendre au niveau des marché et CSCOM pour des raisons financières. Une majorité des PDIs soit environ 60% ne possèdent pas de document. Ceci s'explique du fait que les femmes n'y accordent pas une grande importance. Ce qui pourrait limiter leur libre mouvement et les exposer aux tracasseries policières lors des voyages</p>	<p><b>Autorités Etatiques/ Collectivités :</b></p> <p>Plaidoyer auprès des acteurs compétents pour appuyer des sensibilisations et journées foraines de délivrance des pièces d'état civil</p>

Rapport Evaluation Rapide de Protection des PDI de Hamzakoma dans la commune de Haribomo

<p><b>Mouvement de populations</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p>Les déplacements des populations sont limités à cause d'une part, du fait que tous les sites sont entourés par les bras du fleuve et d'autre part la présence des groupes armés non étatiques. Selon les PDIs, aucune présence de patrouilles ou autres forces étatiques ou étrangères n'est constatée dans leurs localités. Selon les groupes de discussion, Cette période de crue est la période la plus sécurisée de la localité car les mouvements des groupes armés sont limités à cause de l'inondation des îles qui ont accueilli les déplacés, mais cette situation pourrait changer dans 2 à 3 mois car avec la décrue les groupes armés auront accès à ces îles et pourront exiger les taxes illégales et l'imposition de la charia sur la population telles que le paiement de la zakat, l'exigence du port du voile intégral etc.</p>	<p><b>Autorités Etatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les patrouilles des FDS dans la zone afin de sécuriser les personnes et leurs biens.</li> </ul>
<p><b>Cohésion sociale</b></p>	<p><b>1</b></p>	<p>A la suite des observations, entretiens et analyses, il ressort que les populations hôtes et les PDIs vivent en harmonie. De ce fait les PDIs affirment qu'ils sont soutenus par la communauté hôte dans la mesure de leur possibilité depuis leur arrivée dans la localité. Un climat d'entraide et de solidarité quotidien règne non seulement entre les PDIs et les communautés hôtes mais aussi entre les Personnes déplacées elles-mêmes. Aucun conflit n'a opposé un déplacé et membre de la communauté. Les incompréhensions et les différends potentiels sont résolus par les autorités locales et leaders communautaires à savoir les chefs de villages et les imams. Aucun autre différend ou tension sur les LPTRN n'a été évoqué par les PDIs lors de nos entretiens.</p>	<p><b>Cluster de protection, Groupe Thématique de Cohésion Sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des activités de sensibilisation</li> </ul>
<p><b>Protection de l'enfance</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p>Par rapport à la sécurité des enfants, elle est de niveau 4 sur une échelle de 5. Selon les PDIs du site de Banihari, quatre enfants et deux adultes ont été enlevés au niveau du site de départ (Tinassakok) : un jumeau de 6 ans, un jeune garçon de 6 ans, un jeune garçon de 13 ans, deux adultes de 30 et 20 ans. Selon les PDIs les enfants ne sont pas obligés de travailler pour subvenir aux besoins des ménages. Les enfants participent seulement à la recherche du bois de cuisson et l'apport de l'eau de boisson au niveau du fleuve mais aucune autre forme de travail journalier rémunéré n'a été évoquée. Les enfants filles et garçons sont généralement sans habits sous le froid et le vent ardent. Tous les enfants sont déscolarisés à cause de la fermeture des écoles par les groupes armés non étatiques mais on note une présence timide des medersas au niveau des sites. Comme souligné plus haut aucun cas d'enfants séparés ou non accompagnés n'a été signalé ou observés sur les sites visités.</p>	<p><b>Cluster de protection, sous-cluster protection de L'Enfant et sous-cluster VBG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre les enfants qui travaillent et rechercher des solutions alternatives pour leurs familles (exemple : mise en place d'AGRs pour les</li> </ul>

		<p>Par ailleurs aucun enfant n'a été signalé comme utilisé ou enrôlé par un groupe armé car les populations se méfient et l'interaction est inexistante entre eux. Aucun enfant des déplacés ne dispose de documentation administrative. Les populations déplacées rencontrées affirment que les enfants (jeunes adolescents) sont dans l'obligation de travailler pour faire nourrir les parents et subvenir aux besoins élémentaires de la famille, excepté ceux qui sont moins âgés.</p>	<p>familles)</p>
<p><b>Violences basées sur le genre</b></p>	<p>1</p>	<p>A travers nos entretiens et échanges sur l'ensemble des sites, les PDIs n'ont signalé aucune forme de violences basées sur le genre. Par contre certains ont évoqué avoir entendu et vu des cas de violences dans leurs sites de départ (mais étant jamais victime). Pendant les groupes de discussions la communauté notamment les femmes ont exprimé leurs peurs face aux risques de « mariages forcés » (qui seraient en réalité assimilés à des viols) de la part des groupes armés radicaux., de harcèlement de tout genre par les groupes présumés radicaux sur la Couche féminine Sur le site d'accueil, l'inexistence des latrines sur le site contraint les femmes et jeunes filles à aller déféquer loin de leur lieu d'habitation. Cet état de fait pourrait les exposer à des risques protection surtout à l'enlèvement devenu le mode opératoire de GANE dans cette zone. Aussi, la communauté n'a révélé aucun cas de mariage précoce dans la communauté ; un monitoring régulier permettrait assurer des données plus sûres.</p>	<p><b>Sous-groupe VBG:</b> - Organiser des séances de Sensibilisations sur les VBG, notamment sur les dénis de ressources.</p>
<p><b>Personnes à besoins spécifiques</b></p>	<p>5</p>	<p>Les focus groupe femmes et hommes 23 au total ont permis d'identifier certaines personnes à besoins spécifiques notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45 personnes âgés de plus 50 ans dont 40 femmes et 5hommes tous chefs de ménages sans soutien,</li> <li>• 6 cas de handicap physique dont 2 Hommes et 4 Femmes (dont une fille de 12 ans),</li> <li>• 10 cas de handicap visuel dont 7hommes dont deux garçons de 12 ans et 15 ans ; quatre vieux de 75 ans, 65 ans, 71 ans, 62 ans, et 80 ans et 3 femmes dont une de 20 ans et deux de plus de 40 ans,</li> <li>• 1 garçon de 17ans en difficulté auditive</li> <li>• 1 garçon de 5 ans muet.</li> <li>• Une femme de 25 ans qui est en situation d'handicap mental Modéré</li> <li>• 32 femmes enceintes et 76 femmes allaitantes qui n'ont pas accès aux soins de santé</li> </ul> <p>Ces personnes n'ont aucune capacité ou mécanisme de prise en charge.</p>	<p><b>Acteurs protection :</b> HI a identifié les personnes à besoins spécifiques et travaille actuellement avec les personnes concernées pour les assistances adaptées.</p>



<p><b>Ressenti psychologique</b></p>	<p>4</p>	<p>Au cours des focus group, les personnes déplacées n'ont pas signalé des cas de personnes touchées par des traumatismes psychologiques. Cependant, il faut noter que jusqu'au moment de la conduite de la présente évaluation, les personnes déplacées ont affirmé que l'incertitude d'une éventuelle attaque n'est pas exclue. Car, disent-ils il n'y a aucune base militaire près du site pour intervenir en cas d'agression des GANES. La situation semble très grave chez les femmes et les enfants qui ressentent un sentiment de psychose généralisée sans savoir comment y faire face (sans abris, sans nourriture ou autre forme de soutien). Les femmes et les enfants déclarent qu'ils n'ont pas jusqu'à présent la conscience tranquille et ne partagent aucun sentiment de sécurité. En fin aucun besoin n'a été exprimé ouvertement par un membre de la communauté mais cela ne reflète pas nécessairement les besoins réels existants qui requièrent sans doute d'être exploré davantage</p>	<p><b>Acteurs de protection :</b> Poursuivre le monitoring de protection afin d'identifier de cas de personnes victimes de trouble physiologique et les référer aux partenaires pour une prise en charge</p>
<p><b>Accès aux services de base</b></p>	<p>5</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EDUCATION Aucun enfant des PDIs n'a accès à l'école à cause de la présence des groupes armés non étatiques qui interdisent l'école moderne. Les enfants sont obligés d'aider les parents dans les travaux ménagers.</li> <li>• SANTE L'accès aux CSCOM est difficile à cause de la crue du fleuve et du manque de moyens financiers, Les cas urgents sont difficilement transportés vers le centre de santé de Bangeul par pinasse ou pirogue.</li> <li>• Marché Le marché hebdomadaire est non fréquenté à cause de la distance (Marché de Toya 15km des sites de Haribomo et ceux de Dangha à plus de 10km du Marché de Dangha) et des moyens financiers et de la crue du fleuve. Ce qui peut rendre encore plus vulnérable la communauté en matière d'accès à la nourriture et aux besoins de première nécessité.</li> <li>• EAU Absence de point d'eaux potable car les PDIs et les hôtes consomment l'eau du fleuve.cette eau est consommée directement sans aucun traitement, ce qui risquerait d'engendrer des maladies hydriques. Ceci représente un facteur de risque additionnel où les personnes s'éloignent peut-être moins que d'ordinaire des lieux d'habitation et des points d'eau pour faire leurs besoins. Les ordures ménagères et la bouse de vache sont jetées derrière les cases provoquant systématiquement les moustiques et probablement les maladies.</li> </ul>	<p><b>Acteurs WASH :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire de latrine au niveau des sites d'accueil ;</li> <li>• Doter les sites d'un point d'eau afin de résorber le problème d'accès à l'eau</li> </ul>

Lutte anti-mine	4	Un cas de blessé (garçon de 20 ans) a été constaté au niveau du site de Bani Hari à la suite de l'explosion d'un engin au niveau du site de départ et cela a causé la perte d'un membre inférieur et supérieur	<b>Groupe de travail Lutte Anti mine :</b> Sensibiliser la communauté sur la lutte contre les engins explosifs.
Logement, terre, propriété et ressources naturelles	1	Aucun différend ou tension sur les LPTRN n'a été évoqué par les PDI lors de nos entretiens. Pour ce qui est de dénis de ressources, selon les femmes interviewées, la grande majorité des femmes du site n'ont pas accès et ignorent leurs droits à la gestion autonome de leurs biens dans le ménage.	<b>Sous-groupe LTP :</b> - Organiser des séances de Sensibilisations sur l'accès des femmes à la terre
Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection	1	Au cours de nos différentes rencontres et échanges avec les populations déplacées ; aucun signe de restriction ni de cas au COVID-19 n'a été mentionné/affirmé par les communautés hôtes, ni par les PDI. En plus, pour la promotion de d'hygiène par observation sur les sites, l'on constaté que le lavage de mains n'est pas systématique et que les selles des enfants sont abandonnées à l'aire libre à proximité des maisons et aux alentours des mares, source principale d'eau.	<b>Acteur de santé :</b> Sensibiliser les communautés sur les mesures barrières.